

Putain de chasse a cour!!!!

Posté par [marjo38](#) il y a 23 heures

A peine plus d'un an après la mise à mort d'un cerf dans le jardin d'un particulier dans l'Aisne, l'équipage de chasse à courre "Rallye Nomade" récidive : cette fois, c'est dans le jardin d'un hôpital psychiatrique qu'il aurait abattu un cervidé, apprend-on du quotidien L'Union (7/01/10) !

De la scène qui s'est déroulée dans l'enceinte de l'hôpital psychiatrique de Prémontré (02) le 5/01/10, c'est à peine s'il reste quelques gouttes de sang séchées par le froid, rapporte quant à lui Le Courrier Picard dans ses colonnes. Sur le chemin menant aux logements thérapeutiques, des empreintes de sabots de chevaux sont incrustées dans la terre gelée. Selon le quotidien, c'est là, dans l'enceinte d'un établissement utilisant la zoothérapie pour soigner certains de ses patients, qu'un cerf a été abattu d'un coup de fusil, par l'équipage Rallye Nomade, sous les yeux d'une demi-douzaine de patients médusés. Le temps balayera les traces de cette mise à mort dans le jardin de l'hôpital, mais n'en effacera pas le souvenir dans les mémoires.

"Ca a été dur pour tous ceux qui ont assisté à cette scène d'horreur", raconte au Courrier Picard Jean-Marc Oliviero – éducateur spécialisé au sein de l'établissement. "Je leur avais interdit de tuer ce cerf sur le domaine de l'hôpital" poursuit-il en expliquant que ces scènes de violence ne doivent pas avoir lieu dans cette enceinte où se trouvent des personnes fragiles psychologiquement.

Tandis que Jean-Marc Oliviero propose à ses patients d'aller visiter les bâtiments où l'on soigne les animaux, des aboiements de chiens se font entendre, un cerf surgit sur le haut d'un talus poursuivi par une meute et des cavaliers. Les soigneurs présents sur place se seraient interposés entre la bête traquée et les cavaliers, leur demandant de ne pas abattre le cerf dans l'enceinte de l'hôpital. Mais un cavalier met pied à terre et tire sur l'animal dont la dépouille roule jusqu'au bas du talus pour s'immobiliser contre la laiterie du domaine hospitalier.

La Fondation 30 Millions d'Amis rappelle que l'équipage Rallye Nomade est déjà poursuivi en justice pour une affaire similaire qui s'est produite en 2008 dans le jardin d'un particulier (lire notre article...). Le procès est prévu pour la mi-avril 2010 ; la Fondation s'est constituée partie civile auprès du Tribunal Correctionnel de Laon. Le 5 janvier dernier, le droit à la propriété privée aurait été à nouveau violé par les chasseurs.

De son côté, le directeur adjoint de l'hôpital psychiatrique de Prémontré, Jean-Luc Cousinat, a menacé de porter plainte, ajoutant qu'il n'allait pas "se laisser intimider. [Ces] patients [étant] des gens fragilisés, qui sont beaucoup dans l'affectif."

Jeudi 7 janvier 2010, le veneur responsable de l'hallali est venu présenter ses excuses au directeur adjoint de l'établissement qui a finalement préféré clore l'affaire. Plus que des excuses, il attend de Rallye Nomade que ce genre de scène ne se reproduise plus.

Article publié le : 11-01-10